



Direction Territoriale Centre -Bourgogne

Déclaration liminaire du CSA du 4 Décembre 2025

Monsieur le directeur,

À l'ordre du jour de cette instance, 12 points, plus les questions diverses, pour la CGT c'est inadmissible ! Autant dire qu'une nouvelle fois, elles ne seront pas traitées. La CGT est attachée au fait que les réponses apportées à nos questions soient faites par la voix orale, cela peut en amener d'autres ou permettre d'avoir des échanges sur les sujets évoqués, ce qui n'est pas possible par courriels.

Dans de telles conditions comment avoir un dialogue social de qualité, avoir des échanges constructifs, comment apporter des réponses à nos collègues dans le contexte d'incertitude tel que nous le connaissons actuellement avec la mise en place du Contrat d'Objectif et de Performance.

Les Directeurs de la DTGB changent, mais nous sommes au regret de constater que la méthodologie évolue peu. Bien que nous soyons entendus sur certains points, le dialogue social reste compliqué. Sur ce constat, la CGT demande que la direction multiplie le nombre d'instance comme cela se fait au niveau national ou convoque des instances sur deux jours. Il est également possible de réduire le nombre de sujet constituant l'ordre du jour.

Pour ce qui concerne le nouveau siège de l'UTI Saône-Loire, la CGT trouve totalement inadmissible ce nouveau déménagement. Qu'elle en est l'intérêt pour le service, si ce n'est de satisfaire les volontés des chefs de service qui se succèdent. Malheureusement, ces changements impactent fortement nos collègues rattachés au siège de service territorial, tant sur leur vie professionnelle que personnelle. Comme de nombreux agents, ils ont besoin d'avoir une vision sur le long terme. La CGT souligne qu'à l'origine le siège de l'UTI était à Montceau-les-Mines et que l'ancienne direction l'a transféré à Chalon-sur Saône. Nous y étions déjà opposés à l'époque.

Concernant la mise en place du PCC, la CGT réitère ses inquiétudes sur le fait que l'on puisse superviser le fonctionnement de plus de 400 écluses depuis le PCC de Dijon tout en assurant en même temps la gestion hydraulique, surtout en période pluvieuse où une attention bien particulière doit être observée. La CGT est d'autant plus inquiète que le réseau de fibre optique installé est loin d'être fiable, de nombreuses casses sont déjà à constater alors que la modernisation n'est même pas achevée. Sur ce point, la CGT aimerait qu'on lui présente rapidement les formations qui seront mises en place en terme de gestion hydraulique et de connaissance du réseau sachant qu'un opérateur peut avoir à superviser 50 à 80 écluses.

Enfin, nous avons des brides d'information sur un calendrier avec la mise en place future des sites de maintenance et CMI dans la mise en place du COP. Bien que nous y soyons

farouchement opposés, car cela va générer de nombreuses mobilités imposées avec des conséquences financières non négligeables pour les agents, cela va leur permettre de pouvoir se projeter. Si l'on en croit le document fourni ce jour, la majorité des implantations seront opérationnelles d'ici 5 ans. Qu'en sera-t-il de l'avancement de la modernisation de notre réseau ? Comment devront se positionner les agents en cas de nouvelle implantation opérationnelle et de modernisation non achevée ?

Avec la mise en place des filaires métier, la CGT s'interroge fortement sur les missions fonctionnelles conservées au sein de la DTCCB et surtout sur la pérennité de la Direction territoriale. Hormis la gestion du future PCC et certaines missions d'ingénieries qui seront partagées avec des mission exécutées par le CMI que restera -t-il comme missions administratives ? Comme demandée à plusieurs reprises et tout comme pour les implantations de maintenance, la CGT souhaiterait qu'il nous soit présenté une cartographie des implantations des sites administratifs afin que les personnels puissent avoir une vision sur leur avenir.

Pour finir, nous est présenté ce jour, la mise en place du nouveau mode d'exploitation sur la partie centrale du canal de bourgogne. La CGT trouve inadmissible que la nouvelle organisation dégrade fortement le service public que nous offrons aux usagers, et rappelle que cette situation est due uniquement au manque d'investissement de l'EPA VNF sur ce secteur, pas de dragage, pas de moyens pour lutter contre les plantes invasives efficaces et surtout les moyens dédié a la régénération n'ont jamais été à la hauteur des enjeux. Maintenant que la partie centrale est laissée à la gestion de la région ou du conseil départemental, la CGT aurait aimé connaître les garanties que peut apporter l'établissement afin d'être sûre que le reste du canal du bourgogne ne subira pas le même sort.

La CGT aimerait avoir un bilan de l'évolution de l'exploitation sur les dix dernières années et connaître les mesures que VNF va mettre en place pour redynamiser le tourisme sur la DTCCB.

Les élus CGT au CSA-L de la DTCCB